



---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 22 février 2018**

**Intervention de Ludovic MARCHETTI**

**Rapport N° 18.01.03. Mobilisation pour l'emploi**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous l'avons évoqué lors de notre première intervention, l'âpre réalité est que, malgré les multiples efforts de la région pour pallier les difficultés actuelles et à venir, les freins à l'employabilité et au recrutement perdurent.

L'une des grosses erreurs de ce rapport est de considérer que la région seule peut influencer sur toutes les composantes de l'emploi. Nier le contexte national empêche de facto de trouver une solution efficiente aux problèmes. Or, certains mécanismes et dynamiques sont étrangers à la Région mais du ressort du gouvernement, de la loi du Marché, du fonctionnement interne des entreprises (comme le recrutement sur lequel vous n'avez aucune légitimité) et des représentations sociales.

Prenons comme premier exemple la priorité 3, vous soulignez le « manque d'attractivité de certains secteurs économiques » dont l'industrie et l'aide à domicile. Il s'agit en effet de représentations sociales qui se sont bâties sur des décennies de politique menée par l'Education Nationale qui a dévalorisé ces branches.

Nous nous permettons de vous faire remarquer qu'en introduction de ce rapport, vous-mêmes utilisez l'expression d'« Industrie du futur » qui, par son simple usage, persiste à déprécier l'industrie traditionnelle.

---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Quant aux métiers de service à la personne, une publication de la DIRECCTE du 19 février 2018 détermine que seuls 10 % des salariés de ce secteur travaillent à temps complet. Rappelons que dans de nombreuses entreprises de ce secteur, les trajets entre les clients ne sont pas comptabilisés dans le temps de travail.

Peut-on en vouloir aux demandeurs d'emploi de ne pas désirer travailler sans être rémunérés ? La Région a-t-elle les compétences pour changer cela ?

En second point, nous traiterons de la priorité 4. Vous y mentionnez que les jeunes générations ont besoin de trouver du sens dans leurs missions pour s'y impliquer. N'est-ce pas de plus en plus vrai pour toutes les générations ?

Ce point est d'ailleurs à rapprocher des problématiques de mobilité et d'hébergement.

En effet, dans un contexte où :

- Le niveau de vie ressenti de la population ne cesse de baisser depuis le passage à l'Euro ;
- La précarité s'installe sous toutes ses formes et où les nouvelles lois depuis la présidence Macron facilite encore plus le licenciement....

Ne peut-on pas admettre qu'une personne ne soit pas à 200 % impliquée dans son travail si celui-ci ne lui permet pas de vivre décemment ?

Ne peut-on pas entendre qu'une personne ne veuille pas déménager ou occuper un second logement la semaine et ce au détriment de sa vie de famille pour un emploi qui ne serait peut-être pas durable ?

---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Enfin, vous expliquez vouloir que les organismes de formation soient davantage accessibles alors même que la mise à mort du réseau ferroviaire secondaire, qui est amorcée depuis des décennies, est maintenant annoncée publiquement.

Cependant, il s'agit bien là d'un des seuls freins que la Région pourrait lever.

En effet, si cela était une volonté réelle de l'exécutif régional, si cela était un vraiment un choix politique et non un effet d'annonce, vous pourriez imposer ce critère aux OF dans le cahier des charges de l'achat de formation.

Les organismes de formation, même si elles vivent grassement sur l'argent du contribuable, ne sont pas des entreprises hors sol. Elles doivent à ce titre adapter leur implantation à leur activité et à leur clientèle.

Bref, si la région décide que l'accessibilité aux OF est une priorité, elle doit l'imposer aux OF qui ensuite décideront

- \* Soit de proposer des systèmes de transports et d'hébergement qui rendent les rendent accessibles ;
- \* Soit de délocaliser leurs formations ;
- \* Soit de ne rien faire et de prendre le risque de cesser leur activité.

C'est une manière brute de dire les choses certes mais cela s'appelle la Loi du Marché.

Je vous remercie.